

PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN PARC ÉOLIEN DANS LA MRC DE L'ÉRABLE

Préparé pour
le BAPE
par
Marie Bouchard

267 **P** **NP** **DM190**

Projet d'aménagement d'un parc éolien
dans la MRC de L'Érable

6211-24-020

Décembre 2009

L'auteure

L'auteure est socioéconomiste et propriétaire d'une maison et d'une terre forestière à St-Ferdinand. Professeure et chercheuse universitaire de profession, ce document a néanmoins été réalisé à partir des ressources personnelles de l'auteure et son contenu n'engage qu'elle.

1. Introduction

Mes préoccupations concernent les effets du projet sur la qualité du milieu physique, social et économique du territoire. Un projet de l'envergure de celui des Éoliennes de l'Érable doit être évalué à l'aune des impacts qu'il aura sur le milieu dans lequel il s'insère. On peut énumérer les impacts, comme le font ici les études commanditées par le promoteur, en les découpant et en déconnectant les aspects environnementaux, sociaux et économiques les uns des autres. Or, ces trois dimensions du développement sont indissociables, comme le précise d'ailleurs la définition que le Québec s'est donnée dans sa Loi sur le développement durable. C'est dire qu'elles sont en interaction, ce que les analyses ne prennent pas suffisamment en compte.

Je commencerai par décrire le milieu en question à partir de données puisées dans des études qui documentent la situation de la région et de la MRC. La qualité de ce territoire se définit par une combinaison particulièrement fructueuse entre une tradition agricole et sylvicole, une population industrielle qui se renouvelle, et des opportunités d'avenir particulièrement porteuses, le tout dans un milieu relativement favorisé au plan physique, social et économique. Je poursuivrai en énonçant mes préoccupations eu égard aux atteintes portées par le projet éolien à cette «écologie» physico-économico-sociale.

Mon mémoire n'entrera pas dans le détail des nuisances et des risques posés par le projet. D'autres mémoires le feront et je souscris à un ensemble de préoccupations déjà énoncées au cours de la première séance d'audience publique. Parmi les arguments évoqués pour refuser le projet tel qu'il est soumis par le promoteur, notons le nombre élevé de questions restées sans réponse satisfaisante à ce jour, l'accumulation et l'interaction entre les nuisances et risques évoqués par les participants aux audiences au sujet du projet des Éoliennes de l'Érable – mais aussi des autres audiences ayant été menées au Québec au sujet des éoliennes –, et les effets de saturation qu'ils auront sur le milieu concerné. Nous concentrerons ici notre attention sur les risques posés au tissu socioéconomique du milieu d'implantation.

2. Description du milieu d'implantation du projet

La MRC de l'Érable et ses environs sont connus pour la valeur de leurs paysages naturels. Une seule visite suffit pour faire admettre que la vue inspire le respect et l'admiration, et ce, en toutes saisons. Il y a très peu d'endroits habités au Québec qui présentent de tels attraits, offrant, en terrain montagneux, un paysage métissé de champs et de forêts (la MRC de l'Érable est la plus boisée du Centre-du-Québec).

Outre sa beauté naturelle, la région est aussi connue pour la variété de ses activités sylvicoles et agricoles (dont une partie se développe dans le créneau du biologique et du nutraceutique), mais aussi culturelles et touristiques. Ceci est d'ailleurs souligné par la Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ qui, dans un document qui présente l'agriculture et l'agroalimentaire de la MRC comme un «moteur pour l'économie», vante «l'aspect pittoresque de la chaîne de montagnes des Appalaches» et l'identifie comme un créneau porteur pour «la création de chaînes de valeur et de réseaux entre les différents acteurs [qui] pourrait être bénéfique pour l'enrichissement collectif de la MRC». Les initiatives en matière de développement qui croisent tradition et nouvelles attentes sociétales y sont d'ailleurs déjà nombreuses. Les manifestations de solidarité sont aussi nombreuses, visant à réduire les inégalités sociales et leurs effets sur les personnes et les ménages.

Population et milieu habité

La MRC de l'Érable a une densité de population relativement faible (18,3 hab./km² en 2006). Ceci dit, la MRC se situe au sein de la région Centre-du-Québec dont la densité de population est, en 2008, de 32,2 hab./km². Par comparaison, la densité est de 9,1 hab./km² dans le Bas-St-Laurent, de 4,7 en Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine, et de 0,4 dans la Côte-Nord. Ainsi, le Centre-du-Québec se compare-t-il davantage à des régions comme l'Estrie (29,9 hab./km²), la Capitale-Nationale (36,5) et Lanaudière (36,8)¹.

La région Centre-du-Québec est parmi les régions qui ne sont pas menacées par le déclin démographique à venir (6^e rang sur 12 régions qui connaîtront une croissance démographique entre 2006 et 2031). Il y a toutefois des disparités entre les MRC et c'est celle de l'Érable qui est identifiée comme devant avoir le plus fort taux de variation négatif au cours de la même période (-6,4). Toutes les MRC du Centre-du-Québec verront aussi leur population dépasser l'âge médian de la population québécoise². Autrement dit, notre MRC perd plus de sa population que les autres MRC de la région et celle qui reste vieillit plus vite que le reste de la province.

Même si la MRC de l'Érable connaît un solde migratoire négatif, ce n'est pas faute d'attirer de nouveaux résidents sur son territoire. Ainsi, entre 1996 et 2006, la MRC a reçu pas moins de 2 000 « entrants »³ (nouveaux résidents). Il s'agit donc d'une MRC à densité de population relativement faible mais en processus de renouvellement, et sise dans une région dont la population est de densité équivalente à celle des régions les plus densément peuplées après celles de Montréal, Laval et Montérégie.

Activité économique et emploi

La «vocation agricole et forestière, ainsi que les activités touristiques sont la base des revenus de la MRC et du développement socio-économique». Le marché du travail se caractérise par 13 % occupé par le secteur primaire, notamment l'agriculture, 35 % dans le secteur secondaire (contre 21 % pour l'ensemble du Québec) et 51 % dans le secteur tertiaire⁴. Ainsi, bien que l'occupation du territoire de la MRC soit à plus de 90 % vouée à l'agriculture et à la forêt, ce sont les secteurs secondaire et tertiaire qui fournissent la plus grande part des emplois.

Comme les autres régions agricoles du Québec, la MRC de l'Érable a connu depuis 25 ans une baisse de 21 % du nombre de fermes, un phénomène provoqué par l'inexorable concentration des exploitations agricoles traditionnelles⁵. Cette tendance ne se dément pas puisque le Recensement de l'agriculture en 2006 montrait une baisse de 4,6 % du nombre de fermes au cours des cinq dernières années⁶. En revanche, dans la MRC de l'Érable, «la concentration des entreprises a eu des répercussions positives sur les emplois agricoles. Une entreprise sur trois embauche l'équivalent d'un employé à temps plein».

¹ Institut de la statistique du Québec (2009), Profils statistiques des régions administratives et des MRC et territoires équivalents.

² Institut de la statistique du Québec, Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006-2031

³ Institut de la statistique du Québec – Fichier excel téléchargeable :

http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/migr_poplt_imigr/migr_interne_5ans.htm. Fichier statistique intitulé « Entrants, sortants, solde migratoire interrégional et taux correspondants selon le groupe d'âge - MRC et territoires équivalents du Centre-du-Québec, moyennes annuelles 1996-2001 et 2001-2006 ». Site consulté le 1^{er} décembre 2009.

⁴ «MRC de l'Érable», GrandQuébec.com. Site consulté le 9 décembre 2009.

⁵ Québec (2008), «Agriculture et agroalimentaire dans la MRC de l'Érable», Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ, document téléchargeable. Site consulté le 9 décembre 2009.

⁶ Statistique Canada, Recensement de l'agriculture de 2006, Faits saillants et analyses. <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/analysis-analyses/que-qc-fra.htm> Site consulté le 9 décembre 2009.

Aussi, les revenus des entreprises agricoles ont connu une hausse de 28 % durant la période de 2000 à 2006, entraînant une hausse de 21 % des investissements⁷. La valeur des terres agricoles au Québec est en hausse, en particulier dans le centre et l'ouest de la province⁸. La concentration a donc un effet positif sur la valeur et le revenu des entreprises agricoles ainsi que sur leur capacité à se développer.

Capacité d'innovation

La MRC de l'Érable se démarque par la diversification de sa production au cours des dernières années, «notamment l'élevage de chèvres et de moutons, l'acériculture, la canneberge et les petits fruits». «La production biologique occupe une place déterminante dans la MRC qui renferme près de 40 % de la production biologique de la région»⁹.

Des projets novateurs émergent dans le secteur agricole, au confluent des traditions agricoles, des qualités du territoire montagneux et des nouvelles attentes écologiques, comme la culture du houblon biologique. De nouveaux espaces de mise en marché des productions locales sont en démarrage, comme le marché public de Plessisville ou celui de St-Ferdinand. Des entrepreneurs audacieux et innovants dans le domaine des services viennent s'implanter, tel Commodus Érable. De telle sorte que des investissements de 4,6 millions \$ ont été faits entre janvier et juillet 2009 dans la MRC de l'Érable¹⁰.

La stratégie de développement énoncée par le CLD de l'Érable mise notamment sur le tourisme en voulant développer «de nouvelles activités (randonnée pédestre, vélo hors piste, circuits de conservation, pêche, raquette, kayak, repas de cabane, démonstrations culinaires) et bonifier ce qui existe déjà (ski de fond, traîneau à chiens, vtt, motoneige, vélo, hébergement, festivals)»¹¹.

Développement culturel

En 2005, on comptait sur le territoire de la MRC de l'Érable, «une cinquantaine d'artistes peintres, une dizaine de sculpteurs, une vingtaine d'artisans du bois, des céramistes, des photographes, un luthier et plusieurs autres [artisans]». Il y avait une dizaine de lieux de diffusion et des événements majeurs tel le Chemin des artisans de St-Ferdinand. On comptait pas moins de 50 intervenants organismes dans le domaine des arts de la scène, dont 22 groupes ou chorales. L'une d'elles a déjà une reconnaissance internationale, la Chorale des jeunes de Vianney (une municipalité fusionnée à St-Ferdinand). Ajoutons une dizaine d'écrivains, une télé communautaire, une dizaine de journaux locaux, une maison d'édition et une librairie¹².

Développement social

⁷ Québec (2008), «Agriculture et agroalimentaire dans la MRC de l'Érable», Direction régionale du Centre-du-Québec du MAPAQ, document téléchargeable. Site consulté le 9 décembre 2009.

⁸ Financement Agricole Canada, site visité le 9 décembre 2009.

⁹ «L'agriculture et l'agroalimentaire dans les MRC d'Arthabasca et de l'Érable : des secteurs qui contribuent de façon notable à l'économie locale», Québec Portal, *Governmental News, News Services*, 26 juin 2009. Site consulté le 9 décembre 2009.

¹⁰ «Des entreprises de l'Érable contournent le ralentissement économique», *La Nouvelle*, 9 juillet 2009. Site consulté le 9 décembre 2009.

¹¹ Isabel, C. (2009), «Le CLD de l'Érable impliqué dans l'élaboration du plan d'action. Diversification économique de la MRC de l'Érable», *La Nouvelle*, 19 février 2009.

¹² «Politique culturelle», MRC de l'Érable. Site consulté le 9 décembre 2009.

En 2008, «dans les MRC d'Arthabasca et de l'Érable, 2 820 bénévoles et 212 employés de 38 organismes communautaires viennent en aide à 25 048 personnes»¹³. Le Pacte rural réalisait, entre 2002 et 2007, pas moins de 70 projets pour plus de 3 millions \$, allant de l'amélioration d'un terrain de balle-molle au recrutement d'un médecin pour «chez nous» en passant par la création d'un journal local et la mise en place d'un transport collectif¹⁴. Les organisations de l'économie sociale développent des installations qui rendent le territoire attractif et en assurent l'animation sociale.

3. Risques posés au milieu par le projet

L'idée que le territoire n'est qu'une place ou un décor de scène où se déroulent les faits économiques et sociaux est depuis longtemps révolue. Les économistes s'intéressent de plus en plus au rôle du social et de la culture comme facteurs explicatifs du succès économique de zones territoriales données. Dans le cas de la MRC de l'Érable et de ses environs, ces facteurs contribuent à un «cercle vertueux» de développement durable. Parmi ces facteurs, deux sont particulièrement menacés, soit l'attractivité physique du territoire et la cohésion entre les différents groupes sociaux.

D'autres mémoires que celui-ci auront fait la démonstration des atteintes portées au paysage, à l'environnement, aux relations de voisinage, aux processus démocratiques, etc. Plusieurs auront fait mention des risques pour la santé, la faune, les ressources aquatiques, etc. Certains auront aussi montré le très faible impact économique que le projet aura sur la région.

Pour ma part, je me contenterai de montrer schématiquement comment fonctionne le cercle vertueux du développement durable dans la MRC de l'Érable. J'exposerai ensuite des inquiétudes quant aux effets du projet des Éoliennes de l'Érable sur ce système, qui risquent de rompre une dynamique porteuse et la remplacer par un système dual et peu soutenable. Mais d'abord, rappelons quelques éléments de ces approches du développement.

Le social et le culturel dans la dynamique du développement économique

Le développement économique est associé à la qualité des organisations sociales. L'idée est que l'efficacité générale au sein d'une société est favorisée par ce qu'on appelle le «capital social», définit comme les aspects d'une organisation sociale qui renvoient à la confiance, aux normes partagées, et aux réseaux qui facilitent la coordination entre les acteurs¹⁵.

On distingue deux types de capital social par leur nature et par leurs effets sur le développement économique. Le *bonding capital* (*bonding* : formation de liens affectifs en anglais) et le *bridging capital* (qui crée des ponts). Le *bonding capital* est celui qui est créé par une socialisation entre personnes semblables : de même âge, de même race, de même religion, etc. Mais afin d'obtenir des sociétés paisibles dans un pays où la population est variée, un second type de capital social est nécessaire. *Bridging*, c'est ce qu'on fait quand on devient amis de personnes qui ne nous ressemblent pas¹⁶. Le premier type (*bonding*) de lien produit des groupes corporatistes, qui fonctionnent en circuits fermés entre famille ou amis, et qui nuisent au développement économique. Le second type (*bridging*) produit des groupes associatifs, des réseaux ouverts qui établissent des ponts entre différentes communautés, et

¹³ Thibodeau, C. (2008), «Les Bois-France et l'Érable appuient le milieu «communautaire», Table régionale des organismes communautaires du Centre-du-Québec», 1^{er} avril 2008, en ligne. Site consulté le 9 décembre 2009.

¹⁴ CLD de l'Érable, Liste publique des projets du Pacte rural. Site consulté le 9 décembre 2009.

¹⁵ Putnam, R.; R. Leonardi & R.Y. Nanetti (1993), *Making democracy work*. Princeton, New Jersey: Princeton University Press.

¹⁶ Wikipedia, «Robert Putnam». Site consulté le 10 décembre 2009.

qui contribuent au développement économique¹⁷. Bien que cette approche soit l'objet de controverses (notamment concernant la relation causale, au-delà de la co-occurrence, entre le «bon» capital social et le développement économique), des travaux empiriques ont montré que les régions d'Europe dont les habitants sont attachés à des valeurs matérialistes et aux liens familiaux génèrent moins de capital social associatif (qui crée des ponts) et connaissent une moins bonne performance au plan économique¹⁸.

Certaines régions attirent aussi des agents de la «classe créative», dont la présence est associée (du moins en milieu urbain) avec un haut niveau de développement économique¹⁹. Selon cette théorie, la classe créative est attirée par certains lieux de vie dont elle renforce encore l'attractivité. Ainsi se crée un cercle vertueux, le talent attirant le talent, mais aussi les entreprises, le capital et les services. Bien que cette approche soit l'objet de controverses (notamment de confondre le phénomène culturel avec celui de la gentrification), les nouveaux indices proposés (l'indice talent, l'indice bohémien, l'indice mosaïque ethnique et l'indice pôle technologique) et leur popularité auprès d'instances légitimes au Québec (tel le ministère des Affaires municipales et de la métropole en 2003²⁰), montrent que de nouveaux facteurs de développement doivent être mis dans l'équation pour comprendre la dynamique de l'économie contemporaine.

Interactions vertueuses des dimensions physiques, démographiques, économiques, sociales et culturelles dans la MRC de l'Érable

La description sommaire du territoire dans lequel on veut implanter le projet des Éoliennes de l'Érable montre des signes de vitalité tant au plan économique, social que culturel, dont une partie est déterminée par la qualité physique du milieu. Ces facteurs se combinent et agissent en synergie (voir la figure 1). Ainsi :

- L'attractivité physique du territoire amène un renouvellement de la population susceptible de contrer éventuellement le dépeuplement.
- Le renouvellement démographique est accompagné par une diversification du capital humain et le développement d'activités de niches, dont la nature est intrinsèquement liée aux caractéristiques du territoire : beauté (ex. tourisme) et pureté (ex. agriculture biologique).
- Ces nouvelles activités ainsi que la concentration des activités traditionnelles soutiennent la croissance économique, laquelle soutient à son tour la solidarité et le développement social.
- Les organismes communautaires et de l'économie sociale renforcent l'attractivité du territoire en générant de la cohésion sociale et en développant des aménités (services collectifs).
- La diversification démographique amène avec elle une nouvelle «classe créative» dont l'activité ajoutera encore à l'attractivité du territoire et à son développement économique.

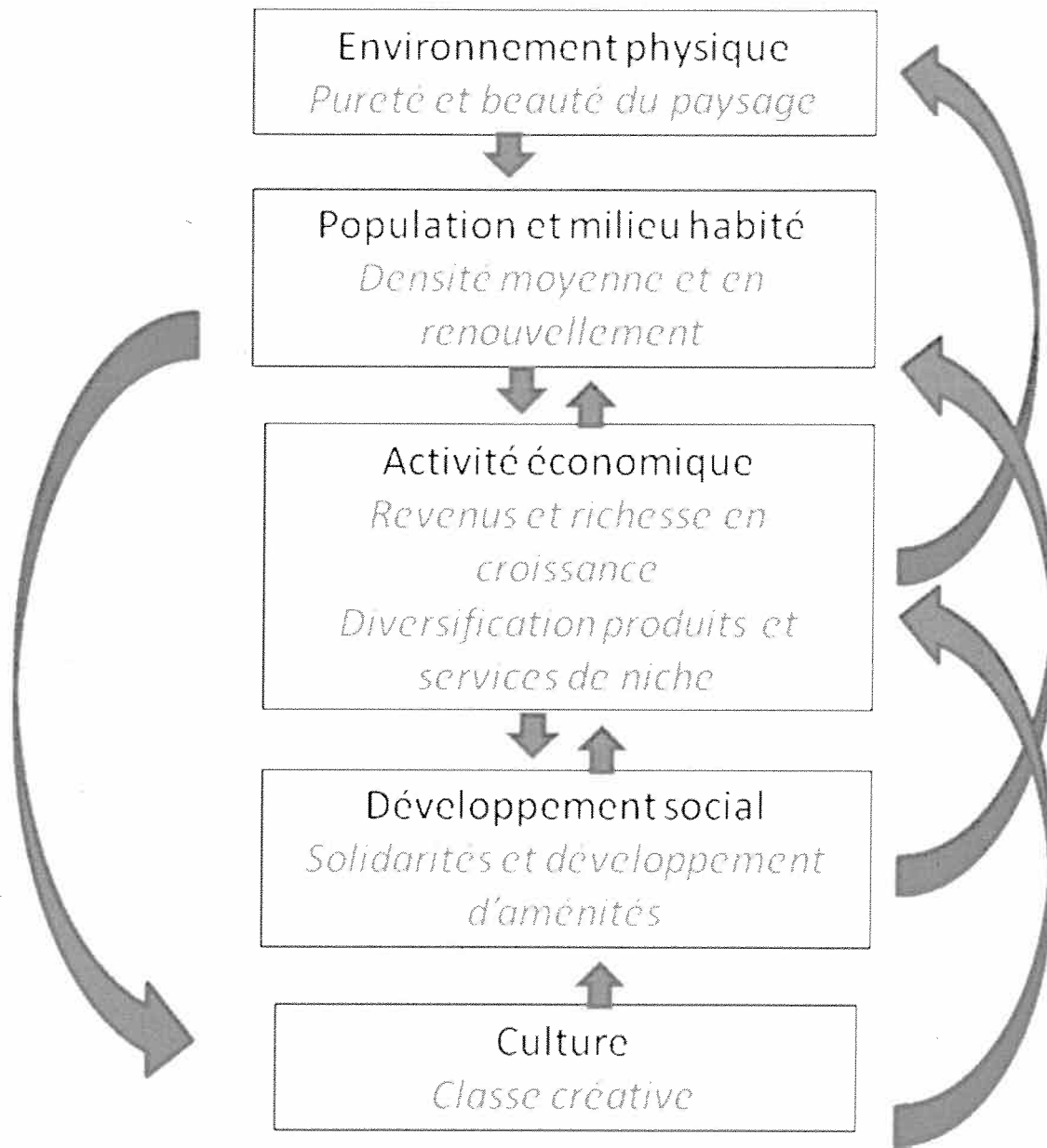
¹⁷ Putnam, R. (2000), *Bowling alone: the collapse and revival of American community*. New York: Simon and Schuster.

¹⁸ Beugelsdijk, S. & Smulders, S. (2004), *Social Capital and Economic Growth*, Le Tilburg, Tilburg University, CentER/ Faculty of Economics.

¹⁹ Florida, R. (2002), *The Rise of the Creative Class. And How It's Transforming Work, Leisure and Everyday Life*, Basic Books.

²⁰ Blais, P. (2003), «La créativité comme facteur de compétition entre les villes : positionnement des régions métropolitaines d'Amérique du Nord», ministère des Affaires municipales et de la Métropole, 30 janvier 2003. Site du MAMROT consulté le 9 décembre 2009.

Figure 1. Le système de développement durable vertueux de la MRC de l'Érable



Nuisances cumulées du projet

La hauteur des éoliennes de ce projet, leur forte concentration en milieu habité, leur proximité des résidences, leur installation près de milieux naturels méritant la protection (cours d'eau, oiseaux de proie et oiseaux migrateurs, chauve-souris cavernicoles, espèces végétales à statut précaire, etc.), la mauvaise conception du projet (covisibilité des grappes, effet d'encerclement, saturation du paysage) font que ce projet ne tient pas la route et ne devrait pas être approuvé tel quel. L'argument du «tourisme nature» est fallacieux. Une éolienne, de petite taille, ici et là, c'est une chose. Cinquante géants sur cinquante km², c'est bien autre chose.

Mentionnons entre autres les effets sur la santé humaine qui sont déjà bien documentés scientifiquement (dangers liés aux sons et infrasons, aux ondes électriques, aux effets stroboscopiques, etc.), et ceux qui sont encore moins connus du fait que le modèle d'éolienne prévu dans le projet Éoliennes de l'Érable n'a pas encore été testé dans la durée. Par exemple, les dangers liés au givre, les éoliennes pouvant éjecter des morceaux de glace de 30 à 40 kg, de «véritables boulets de canon», une question pour laquelle «la recherche n'en est qu'à ses débuts»²¹.

Inacceptabilité sociale

Mais surtout, ce projet crée la zizanie au sein de la communauté. Des propos acrimonieux s'échangent entre les citoyens à l'occasion des réunions du conseil municipal. Mes voisins me parlent avec tristesse de la dégradation de leurs relations avec les propriétaires qui veulent accueillir le projet. La méfiance, voire la mesquinerie teintent désormais des relations qui étaient autrefois harmonieuses et empreintes de coopération. Certains reçoivent même des menaces, ils sont victimes d'intimidation.

La dissension est telle dans la communauté que même des commerces de longue date entre membres de la communauté ne se font plus : participation au marché en plein air du village, fauchage contre rémunération des champs d'un voisin, ventes de bois de chauffage, etc. La célèbre étude de R. Putnam sur les régions italiennes montre bien que le capital social «néгатif» au sein d'une communauté est un facteur associé à son retard économique. D'autres études montrent aussi que les corporatismes étouffent le développement économique. Ainsi, alors que les gouvernements à travers la planète se creusent la cervelle pour trouver des manières de retisser le capital social là où il s'est dégradé, ici, on propose des projets susceptibles de le détériorer.

Processus anarchique

Une partie des arguments qui militent en défaveur du projet de l'Érable est déjà identifiable dans les rapports du BAPE pour les projets éoliens faits antérieurement au Québec. Ainsi, le premier rapport du BAPE sur les éoliennes date de février 1997 et concernait le projet de la Gaspésie. Il recommande que le projet ne soit *pas réalisé en milieu habité*²². Celui concernant le projet de Murdochville (mars 2004) s'inquiète des effets de la multiplication sur un même territoire qui pourrait «conduire à des impacts environnementaux, sociaux et économiques significatifs *difficiles à évaluer*». Il cite le Groupe éolien de l'UQAR afin de préciser que «le Québec dispose de tellement d'espaces qu'il est particulièrement aisé d'aménager des parcs d'éoliennes de façon à *soustraire la vue des éoliennes des villages*» (p. 15).

²¹ Adrian Helinka, Université du Québec à Rimouski, site web de l'émission *La Découverte*, Radio-Canada.

²² L'emphase est de nous.

Le projet de Bais-des-Sables et L'Anse-à-Valleau (septembre 2005) demande qu'on évalue les *répercussions du déboisement sur la grande faune*. Le rapport concernant le projet de St-Ulrich, St-Léandre, St-Damase (août 2006) conclut qu'il importe de mieux encadrer le développement de la filière éolienne au Québec afin que celui se fasse «*dans le respect de la volonté de la population et de la capacité d'accueil du milieu, favorisant l'acceptabilité sociale*». La commission évalue que le processus d'implantation des éoliennes en terres privées peut entraîner des *conflits dans les communautés* «entre les propriétaires qui acceptent d'avoir une éolienne, qui peuvent influencer la localisation et bénéficient des compensations monétaires associées, et leurs voisins» (p. 35). Elle recommande que le développement *n'interfère pas avec le secteur touristique* (p. 39).

Celui de Rivière-du-Loup fait état des craintes que *baisse de la valeur marchande des propriétés* (p. 90), une question à laquelle personne n'a encore apporté de réponse au Québec. Les pourvoiries de la région de Gros-Morne et de la Montagne-Sèche ont demandé qu'«*aucune éolienne ne soit visible*» d'*infrastructures touristiques* (telles qu'une auberge ou un lac) (p. 15). Le président indique dans sa lettre qu'«une détérioration évidente des attraits touristiques résultant de la présence de parcs éoliens pourrait entraîner des pertes économiques substantielles pour les régions concernées. Il précise que «des ajustements sont nécessaires et il importe que le gouvernement du Québec établisse des mécanismes afin de mieux encadrer l'implantation de projets éoliens sur des terres privées».

Un mémoire de la Fédération de l'UPA du Bas-St-Laurent au sujet du projet de Baie-des-Sables et L'Anse-à-Valleau (septembre 2005) estime que la façon de faire, dans «*l'anarchie totale*» est un «*modèle de colonisation*» (p. 24). Au sujet du même projet, la commission constate que le développement de la filière éolienne au Québec «se fait de façon précipitée», que le développement est «*envahissant et anarchique*» (p. 17). Le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité dénonçait, pour sa part en septembre 2008, le manque de transparence dans le processus d'appel d'offres, lequel a systématiquement défavorisé les petits projets bien ancrés dans leur communauté²³.

Et on pourrait continuer... Mais on pourrait aussi se demander comment il se fait que des projets présentant les faiblesses déjà dénoncées dans les initiatives antérieures remportent encore les appels d'offres au Québec. Rien ne semble avoir changé...

4. La MRC de l'Érable a-t-elle besoin d'un tel projet éolien ?

Poser la question c'est y répondre : la MRC n'a pas besoin d'un tel projet éolien.

Face aux quelques propriétaires – dont plusieurs n'habitent même pas le milieu – qui ont accepté de recevoir des éoliennes, le nombre de citoyens qui se verront imposés le projet contre leur gré est trop important. Dans ce type de projet, de nombreux risques et d'importantes nuisances sont collectivisées alors que les (maigres) bénéfices locaux sont privatisés. On ne peut accepter de faire un tel type de développement industriel en milieu habité, a fortiori lorsque ce choix d'habitat a été fait en fonction des caractéristiques naturelles du territoire.

²³ CQCM (2008), *Analyse des résultats de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour 2000 MWe d'énergie éolienne. Observations réalisées à partir de la publication des contrats et autres documents pertinents dans le cadre de l'audience en cours à la Régie de l'énergie intitulée «Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité découlant de l'appel d'offres A/O 2005-03 relatif au second bloc d'énergie éolienne»*, Lévis, Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, 24 septembre 2008.

Ce projet ne peut que diviser davantage la communauté et faire fuir les nouveaux entrants qui contribuent à la diversification de la population. Les liens forts (fondés sur la famille, les amis proches) sont peu porteurs de développement. Au contraire, ils favorisent les corporatismes et minent la confiance dans les institutions. À l'opposé, la force des liens faibles (fondés sur les relations avec des membres d'autres groupes sociaux) est de faire circuler l'information entre les individus et les groupes, de générer des réseaux de connexion entre des personnes et des projets²⁴. Dans une économie de plus en plus basée sur les connaissances, l'entrepreneuriat et l'innovation, quelle communauté peut se permettre d'espérer voir quitter les individus venus d'ailleurs pour s'y implanter ? Le projet risque de priver la région de son potentiel de développement futur en matière d'activités innovantes et qui répondent aux nouvelles attentes sociales.

Certaines régions de la Suède ressemblent étrangement aux nôtres à plusieurs points de vue : un climat, une faune et une flore presque identique, un mélange de forêts, de champs et de lacs qui font penser, à s'y méprendre, à ceux du Québec. À une différence près, les Suédois ont compris que ce paysage et ces ressources étaient magnifiques et incomparables, et ils ont misé sur le développement durable des forêts (incluant la faune) et sur l'industrie touristique (plein air, chasse et pêche, ski nordique).

Il faudrait nous expliquer quel raisonnement a fait choisir un site habité comme la MRC de l'Érable pour produire 100 MW alors que «le Québec dispose d'un potentiel éolien calculé de 103 000 MW en ne tenant compte que des endroits accessibles où il n'y a pas de maison et à moins de 15 km des lignes de distribution»²⁵. On le sait, les revenus générés par ce projet seront négatifs pour Hydro-Québec et ridiculement faibles pour les habitants de la région.

Je ne suis pas contre l'énergie éolienne, mais il y a certainement des manières plus intelligentes d'en produire.

²⁴ Granovetter, M. (1973), «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, no 6, p. 1360-1380.

²⁵ H. de Roussan, *Les Années Lumière*, site web de Radio-Canada.

